

Compte rendu du CTL du 8 juin 2018 (ASR 2019)

Le 8 juin, s'est tenu un Comité Technique Local (CTL) avec notamment à l'ordre du jour l'Adaptation Structure Réseau (ASR) 2019, les modifications des horaires d'ouvertures au public, les suppressions de la vente des timbres fiscaux dans certains centres des Finances Publiques, le Service d'Informations aux Agents (SIA) ainsi que le Tableau de Bord de Veille Social (TBVS).

Dans sa liminaire, Solidaires Finances Publiques 77 a dénoncé le CAP 22 (Comité d'Action Publique 2022) et ses 20 000 suppressions d'emplois prévues d'ici 4 ans (37 000 depuis 2002). Nous avons rappelé à la direction que le service public a un coût mais qu'il n'a pas de prix... nous avons revendiqué l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois à la DGFIP, le maintien de l'intégralité de nos missions, les moyens budgétaires pour assurer des conditions de travail optimales à l'ensemble des agents.

Suite à différents échanges et en réponse à nos diverses interrogations, le DDFIP, M Valès, a confirmé qu'aucune fermeture de trésorerie n'était prévue pour 2019, toutefois, il a précisé que certains sites étaient sur la sellette : les trésoreries de la Ferté sous Jouarre, Rozay en Brie et Nangis dans un avenir proche du fait de leur charge et de leur taille critique (le transfert des charges lié à la gestion hospitalière et à la gestion comptable de quelques communes fragilisent certains sites). La direction cherche des solutions pour pérenniser ces sites mais ne peut se prononcer à cause de ce qui se profile pour 2020.

Pour 2019, il ne devrait donc y avoir que des aménagements techniques liés aux réorganisations précédentes.

Le DDFIP a aussi précisé que les SIE évolueraient avec le recouvrement du Prélèvement A la Source (PAS) au contraire des SIP pour lesquels il y aurait de véritables changements d'ici 4 à 5 ans à cause du PAS, de la suppression de la taxe d'habitation, de la dématérialisation, et de l'accueil qui diminue... Pas de changement pour les Services de Publicité Foncière (SPF) d'ici 2 ans...

ASR 2019

Transfert de la gestion de l'activité hospitalière de la trésorerie de la Ferté sous Jouarre, vers la trésorerie hospitalière de Lagny sur Marne au 1er janvier 2019 (pour avis)

La fusion administrative à venir du centre hospitalier de Jouarre (géré par la trésorerie de la Ferté sous Jouarre) avec le Grand Hôpital de l'Est Francilien (géré par la trésorerie hospitalière de Lagny) entraîne le transfert de 2 emplois fléchés B. L'un des 2 B sera parti au 1^{er} septembre, quant à l'autre après interrogation de notre part, s'il choisissait de ne pas suivre sa mission, il pourrait travailler à distance.

Étant donné la taille critique de cette trésorerie, le poste de A sera gelé lors des prochaines CAPL (confirmé lors de la CAPL du 22 juin).

VOTES : CONTRE (Solidaires Finances Publiques 77, CGT) ABSTENTION (CFDT)

Nous avons voté CONTRE car ces transferts de charges sont sous-évalués et préparent de futures restructurations.

Transfert de la gestion comptable et financière de communes modifiant le périmètre de compétence des trésoreries au 1er janvier 2019 (pour avis)

Malgré nos demandes (les transferts sont quantifiés par communes et non en charge de travail, de ce fait, nous n'avons aucune visibilité de l'incidence réelle sur les conditions de travail des agents), aucun transfert d'emplois n'est prévu car la direction considère que les transferts de charge sont peu significatifs. Ces transferts sont proposés afin de mettre en cohérence le périmètre des trésoreries et des intercommunalités (Chelles récupérerait 1 collectivité sans en perdre, Magny en perdrait 5 et en récupérerait 6, Meaux en perdrait 4 et en récupérerait 3, Bussy en récupérerait 4 sans en perdre, Rozay en perdrait 4 et Claye-Souilly 1 sans en récupérer).

La direction considère que ce transfert de charges se limite à l'information des élus et usagers via l'envoi de plaquettes d'information.

VOTES : CONTRE (Solidaires Finances Publiques 77, CGT) ABSTENTION (CFDT)

Nous avons voté CONTRE car ces transferts de charges ne sont pas évalués dans leur réalité et préparent de futures restructurations.

ASR 2019 (suite)

Transfert du recouvrement de l'impôt de la commune de Villeneuve le Comte du SIP de Meaux vers le SIP de Lagny au 1er janvier 2019 (pour information)

Dans le cadre du CTL ASR 2018 et suite à un bug informatique lors du transfert du recouvrement de l'IR de Villeneuve Le Comte vers le SIP de Lagny, celui-ci a été transféré à tort vers le SIP de Meaux. Cette erreur sera rectifiée au 1^{er} janvier 2019.

Modifications des horaires d'ouverture au public à compter du 1er septembre 2019 (pour avis)

Après avoir modifié les horaires d'accueil en 2015, il s'est avéré qu'il y avait une demande de la part de certains chefs de service (petits postes et SIP) qui souhaitaient la modification des horaires d'ouverture au public afin d'avoir plus de temps pour les travaux de gestion et de gérer plus facilement les plannings d'accueil du public.

La direction a procédé à une enquête auprès des responsables des services afin qu'ils consultent les agents sur d'éventuels ajustements de ces horaires...

Solidaires Finances Publiques 77 a dénoncé l'opacité du sondage réalisé par les chefs de service, certains agents n'étaient pas informés du sondage et certains chefs ont fait remonter leurs desideratas et non ceux des agents.

Au final, pour les communes de moins de 10 000

Fusion juridique des services de publicité foncière (pour information)

L'ASR 2017 prévoyait les fusions juridiques du SPF de Fontainebleau avec le SPFE de Melun et du SPF de Provins avec celui de Coulommiers. Des contraintes techniques ont empêché la fusion de ces services mais devraient être levées au cours de l'année 2019. Actuellement, seuls les transferts des sièges sociaux ont été effectués (le SPF de Fontainebleau devenant, désormais, SPF de Melun 2 et celui de Provins SPF devenant Coulommiers 2).

habitants, il est proposé de valider les demandes des agents de tous les services excepté celles de la trésorerie Amendes de Melun (un nouveau sondage sera réalisé) ;

Concernant les sites des Finances Publiques situés sur des communes de plus de 10 000 habitants : compte tenu de la courte majorité (53 %) pour le maintien des horaires actuels, il est proposé le maintien **provisoire** des fermetures le mardi et le jeudi après midi.

La direction a reconnu que ce sujet serait revu avec la mise en place de maisons de services (annoncée avec le CAP 22 ?).



VOTES : CONTRE (Solidaires Finances Publiques 77, CGT) ABSTENTION CFDT

La direction diminue l'offre de l'accueil alors que le public est demandeur : sous estimation de l'accueil physique, la DGFIP cherche juste à gérer le sous-effectif chronique en diminuant l'offre de service public.

Suppression de la vente des timbres fiscaux dans 8 centres des Finances Publiques

La DDFIP 77 va supprimer la vente du timbre papier sur 8 sites : les trésoreries de Rozay en Brie, Bassée Montois, Magny le Hongre, la Ferté sous Jouarre, Nangis, Montereau (CFP), Meaux (CFP) et SIP de Fontainebleau et Melun.

La direction motive sa décision, par le fait de vouloir réduire la charge de travail, de favoriser le réseau local de Distributeur Auxiliaires de Timbres (DAT), et de préparer la suppression totale du timbre papier.

VOTES : CONTRE (Solidaires Finances Publiques 77, CGT) POUR (CFDT)

Pour Solidaires Finances Publiques 77, c'est l'intensification de la dématérialisation qui conduit à l'exclusion et à la fragilisation des moins favorisées (les plus pauvres, les plus âgés ...). De plus, cela engendrera un transfert de charge des sites les plus faibles vers des sites de plus en plus surchargés qui n'est pas évalué par la direction car celle-ci est persuadée que les usagers se rabattront vers les DAT et non vers les autres CFP.

Déploiement Sirhius au niveau national, réorganisation du service RH local et préfiguration du service d'information aux agents (SIA) (pour information)

Sirhius est le nouveau système d'information des Ressources Humaines (RH) qui remplace Agora et GAP/GAT depuis fin mai à la DGFIP (pour tous les agents de la DGFIP). Les syndicats ont profité du CTL pour faire remonter tous les problèmes liés à l'application Sirhius. Ceux-ci sont en cours de résolution, malgré tout si certains persistent les agents ne doivent pas hésiter à solliciter l'assistance technique.

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la direction d'écrire aux agents afin de les inviter à bien vérifier leur situation de famille, ainsi que l'indice, l'échelon, etc.

Depuis le 29 mai, la gestion des RH est répartie différemment avec 2 nouveaux acteurs le Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH) et le SIA.

Le CSRH : est un pôle de compétence spécialisé en

matière de rémunération, il préparera les payes des agents des directions rattachées par délégation de gestion. Ce service ne sera pas l'interlocuteur des agents. Toutefois, c'est l'acteur qui servira l'application Sirhius pour les changements de situations professionnelles ou personnelles ayant un impact sur la paie (temps partiel, changement de RIB, affectation)...

Le SIA : sera le service d'information généraliste (questions réglementaires et paies) et pourra, si nécessaire, transmettre les demandes aux RH départementales de proximité compétentes qui pourront répondre directement. Ce service est accessible par messagerie sécurisée à partir du portail RH ou par



téléphone.

Les **services RH des directions** demeurent les acteurs RH de référence et de proximité (gestion des dossiers, carrière, accompagnement, suivi des agents, mouvements locaux, frais de déplacement, suivi des conditions de vie au travail, formation professionnelle et action sociale). Les directeurs des RH garderont leurs attributions décisionnelles (affectations locales, liste aptitude, tableau d'avancement...), dialogue social.

Préfiguration du SIA dans le 77



Depuis le 29 mai 2018, le SIA de Melun (bld Chamblain) prend en charge l'information RH des agents de 5 directions (l'Indre, l'Indre et Loir, le Loir et Cher, le Loiret, la Seine et Marne).

C'est le CSRH de Tours qui préparera la paie de ces directions à partir de janvier 2019, dans l'attente, il s'occupe de la pré-liquidation de la paie de la gestion des temps et absences (si celles-ci ont un impact sur la paie).

Cette nouvelle organisation a modifié le périmètre des missions du service RH local du 77.

Dorénavant le service RH local a été réorganisé en 4 pôles (et comprend 21 personnes, 2A+, 4A, 11B et 4C).

Quant au SIA il comprend 46 emplois (1 AFIPA, 2A, 29B et 14C) et sera organisé en 2 pôles pilotés chacun par un inspecteur (à compter du 1^{er} septembre). Des formations auront lieu en septembre et octobre pour les nouveaux agents.

À la fin de l'année, l'unique point d'entrée pour l'ensemble des agents de la DGFIP sera le SIA.

NB : Toute ressemblance avec un logo de la CIA existant ou ayant existé ne serait que pure coïncidence (SIA traduit en anglais Agent Information Service).

Bilan RH 2017 du département (en quelques éléments)

La direction nous a présenté le Tableau de Bord de Veille Social (TBVS) 2017.

L'effectif du 77 est de 1 484 agents affectés.

L'âge moyen de l'agent est de 48 ans 9 mois et 23 jours (les tranches d'âge les plus représentées sont 50 ans pour 46 % et les – 40 ans 21 %).

Le taux de féminisation est de 71 %.

L'effectif net est de : 356 agents pour la catégorie A (26 %), 620 agents pour la catégorie B (44 %), 443 agents pour la catégorie C (30 %). La situation des effectifs des catégories B et C restent déficitaires.

381 agents exercent leurs fonctions à temps partiel (393 en 2016).

50 départs à la retraite (45 en 2016).

Répartition des EDR en mois : 187,92 en trésorerie, 116,52 en SIP, 97,76 en SIE/PELP, 31,6 en SPF/SPFE, 13,83 à la trésorerie de Seine et Marne Amendes, 11,37 au PRS, 10,80 en CDIF, 5,67 en PCE). Les EDR sont formés afin d'étendre leur champ de compétence sur au moins deux domaines différents afin d'acquérir une polyvalence.

Le télétravail continue d'être plébiscité et concerne une trentaine d'agents mais la DGFIP ne prévoit pas d'augmenter le nombre de télétravailleurs. 44 agents (5A, 23B, 16C) travaillent à distance depuis 13 sites. Ils seront 40 à compter des mutations du 1 septembre 2018.

Le nombre de jours d'arrêts maladie de plus de 5 jours explose :

- 12 600 en 2016 ;
- 16 067 en 2017.

Soit une progression de 27 %. Le nombre d'arrêts maladie de courte durée est en baisse, les raisons d'après la direction seraient liées aux difficultés à trouver un médecin (étant donné que la journée de carence n'était pas mise en place en 2017 et que celle-ci peut encourager l'auto-médication du fait de son coût).

Le nombre d'écêtements horaires variables est de 1 235 (baisse de 7,84 % depuis 2016), soit un volume horaire écêté de 3 826,90 heures.

Le nombre d'actes de violence verbale ou physique est de 3, soit une augmentation de 200 % par rapport à 2016 (1 acte violent).

On remarque aussi une augmentation des journées posées en CET ? On peut se poser la question si celle-ci n'est pas engendrée par la difficulté à poser tous ces congés compte tenu des charges de travail dans les services ?

En résumé, les indicateurs socles et optionnels :

- Taux de couverture des effectifs **en baisse** ;
- Nombre de périodes de congés maladie de courtes durées (moins de 5 jours) **en baisse** ;
- Nombre d'écêtements des horaires variables **en baisse** ;
- Volume horaire écêté **en baisse** ;
- Taux de rotation des agents **en baisse** ;
- Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps **en hausse** ;
- Nombre d'actes de violence verbale ou physique **en hausse** ;
- Nombre de demandes de mutation déposées et non satisfaites **en hausse**.

Questions diverses :

Nouvelle tendance ?

- Nous avons interpellé le directeur suite à la demande des agents d'un SIP qui avaient été sollicités pour travailler pour un autre SIP durant la campagne alors qu'ils ne parvenaient pas à être à jour du fait d'un effectif réduit (arrêts maladies). Ainsi, il était prévu que dès qu'ils auraient fini la saisie de « leurs » déclarations, ils saisiraient ceux des collègues de l'autre SIP. La direction a confirmé qu'il pouvait être envisagé que des agents d'un SIP travaillent pour d'autres SIP durant la campagne...

Opérations de l'État vers une spécialisation ?

- Enfin nous sommes revenus sur le sujet du service des Opérations de l'État dont les agents sont en grande souffrance. La direction a connaissance de la situation de ce service « fourre-tout » (manque de formation, sous effectifs... etc...). Ce service devrait récupérer la mission de la taxe d'urbanisme pour la RIF (à confirmer) et ainsi se spécialiser sur une mission (et en perdre d'autres) ce qui changera la donne pour tous les collègues... à défaut d'y mettre les moyens humains...

Retrouvez nous sur Facebook